



NOUVELLE ADHESION

Saison 2021-2022¹

(Bulletin valable uniquement pour les non licencié.e.s 2021)

Adhérer en ligne



**CANOË-KAYAK TRAPPES
ST-QUENTIN-EN-YVELINES**

4 allée Antoine de St Exupéry
78190 Trappes
contact@cktrappes.org
http://www.cktrappes.org

Nom : Prénom :

Né.e le : / / Nationalité :

Tél. fixe : Tél. mobile² :

Courriel² :

Adresse :

Pour l'adhérent.e mineur.e, coordonnées du ou de la responsable légal.e :

Nom : Prénom :

Tél. fixe : Tél. mobile² :

Courriel² :

Conformément au code du sport vous devez fournir un questionnaire de santé ou un certificat médical en fonction de votre situation.

	Mineur.e	Majeur.e
Non licencié.e 2020 à la FFCK	Questionnaire Santé « Mineur » *	Certificat Médical de -1 an
Licencié.e 2020 à la FFCK	Questionnaire Santé « Mineur » *	Questionnaire Santé « Majeur » *
Licence Compétition	Questionnaire Santé « Mineur » *	Certificat médical à fournir tous les 3 ans

* S'il y a au moins une réponse « oui », il faut fournir un certificat médical de moins 1 an

Tarifs adhésion 21-22 ¹	-20 ans ⁴	+20 ans	Famille ⁵ +20 ans	Non pratiquant.e
Hors SQY	120 €	150 €	110 €	5€
Habitant SQY³	80 €	140 €	100 €	5€

Soit réduction SQY

40 €

10 €

10 €

Soit réduction Famille

40 €

Montant adhésion correspondant à votre situation (A)		
Assurance Complémentaire Facultative « IA sport plus » à 22,24 € (B)		
TOTAL (=A+B) à payer →		
Type de licence FFCK	Licence loisirs	Licence compétition
		Licence Non pratiquant.e

A noter : le fonctionnement du club est entièrement basé sur le bénévolat, y compris pour l'encadrement des séances. Le matériel est prêté gratuitement. Un coup de pagaie de chacun.e est indispensable pour l'organisation des sorties et l'entretien du matériel.

Je déclare : savoir nager 25m et m'immerger ; avoir pris connaissance de la notice d'assurance MAIF, du règlement intérieur du CKTSQY et m'engager à le respecter ; et adhérer au CKTSQY.

A le / /2021

Signature

(Pour les mineur.e.s signature du ou de la responsable légal.e)

¹ Valide du 1^{er} septembre 2021 au 31 décembre 2022 (16 mois)

² Les informations sur la vie dub (CR de réunion, calendrier,...), et les précisions pour les sorties sont adressées par courriel ou sms.

³ Elancourt ; Guyancourt ; Magny ; Montigny ; Trappes ; La Verrière ; Voisins ; Coignières ; Les Clayes ; Maurepas ; Plaisir ; Villepreux

⁴ A noter : les jeunes de moins de 20 ans bénéficient de la gratuité pour les sorties en Île-de-France et d'une réduction de 50% sur le tarif des sorties hors Île-de-France.

⁵ Après une première adhésion plus de 20 ans, les autres membres de la famille de plus de 20 ans bénéficient du tarif « Famille ».



Conformément à la loi « Informatique et Liberté » N° 78-17, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 déclarée le 20 janvier 2006 sous le N° W784000428
Affiliée à la Fédération Française de Canoë-Kayak N° 7808 - Agréée Sport No 78-1159
SIRET : 489 081 208 00022 APE/NAF : 9312Z

